

Nîmes – Trémies de la ZAC des Halles, boulevard Gambetta

Martial Monteil



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12023>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Martial Monteil, « Nîmes – Trémies de la ZAC des Halles, boulevard Gambetta », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12023>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Nîmes – Trémies de la ZAC des Halles, boulevard Gambetta

Martial Monteil

Date de l'opération : 1992 (SU)

Inventeur(s) : Monteil Martial (AFAN)

- 1 Plan général des opérations *intra muros* de Nîmes (Fig. n°6 : En noir, les principales fouilles réalisées entre 1965 et 1990 à l'intérieur de la ville du Haut-Empire, associées à quelques grands repères topographiques).
- 2 Cette fouille est liée à la dernière étape de l'aménagement d'un vaste îlot urbain situé entre le boulevard Gambetta au nord, la rue Corconne et la rue des Halles à l'est, la rue du Mûrier-d'Espagne au sud et la rue Guizot à l'ouest. Ce quartier est également traversé, d'ouest en est, par les rues Nationale et de la Ferrage. À l'exception de quelques parcelles situées le long de la rue Guizot, l'essentiel a été fouillé entre 1978 et 1992 (DO-997 à DO-1001, DO-1007 à DO-1016 et DO-1224, DO-1225), permettant l'exploitation effective de près de 3 000 m² et autorisant la restitution de l'histoire d'un secteur de la ville depuis le V^e s. av. J.-C. jusqu'à nos jours [(Manniez, Yves ; Monteil, Martial. 1992.) ; (Abouzit, Pierre ; Feugère, Michel. 1993.) ; (Brien-Poitevin, Françoise. 1993.) ; (Chabal, Lucie. 1993.) ; (Darmon, Jean-Pierre. 1993.) ; (Feugère, Michel. 1993.) ; (Feugère, Michel ; Manniez, Yves. 1993.) ; (Gardeisen, Armelle. 1993.) ; (Ginouvez, Olivier. 1993.) ; (Ginouvez, Olivier. 1993.) ; (Guiraud, Hélène. 1993.) ; (Manniez, Yves. 1993.) ; (Manniez, Yves ; Recolin, Anne. 1993.) ; (Monteil, Martial. 1993.) ; (Monteil, Martial. 1993.) ; (Monteil, Martial (dir.). 1993.) ; (Monteil, Martial ; Recolin, Anne. 1993.) ; (Monteil, Martial ; Recolin, Anne. 1993.) ; (Potay, Corinne. 1993.) ; (Poupet, Pierre. 1993.) ; (Sauvage, Laurent. 1993.) ; (Sauvage, Laurent ; Recolin, Anne. 1993.)].
- 3 En 1978-1979, une première fouille de sauvetage a été conduite par Pierre-Yves Genty (SRA), à l'angle des rues Nationale, de la Ferrage et Guizot et en préalable à la construction d'une agence de la Caisse d'Épargne. En 1990, une opération de plus grande envergure (ZAC des Halles), dirigée par Martial Monteil (AFAN), a concerné 2 300 m² avant l'aménagement d'un centre commercial. En 1992, enfin, une dernière intervention a

permis d'étendre la fouille de 1990 de 400 m² vers le nord, sous le boulevard Gambetta, à l'occasion de la réalisation de trémies d'accès au parking souterrain du centre commercial. Cette dernière fouille a permis d'apporter quelques compléments aux opérations antérieures.

La campagne avant la ville

- 4 Le site est localisé au pied des collines nord, au départ du long piémont qui s'étend vers le sud-est. Son substrat est recouvert par un sol particulier, très différent des sols bruns-rouges calcaires habituellement rencontrés dans l'emprise de l'agglomération. Il s'agit d'un pseudo-gley qui permet de restituer un paysage originel humide en relation avec un réseau hydrographique de surface plus ou moins divagant. L'élément majeur de ce réseau est un effluent de la source de la Fontaine qu'il convient de restituer au droit de l'actuel boulevard Gambetta.
- 5 Les opérations de 1990 et 1992 ont mis en évidence, pour la fin du VI^e s. av. J.-C. et le courant du V^e s. av. J.-C., des amendements à base d'engrais organique marquant la mise en culture de ces terres basses. Des traces de plantation datées de la première moitié du II^e s. (viticulture) ont également été relevées en 1990.
- 6 Dans le courant de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C., deux voies quasi perpendiculaires et empierrées structurent ce coin de campagne périurbaine. La première, de direction est-ouest et large de 10 m, présente un profil en creux propice au drainage de ce terroir humide. Elle peut être considérée, avec grande certitude, comme un tronçon de la voie Domitienne. La seconde voie, de direction nord-sud et large de 5 m, est créée au même moment et présente les mêmes caractéristiques (profil en creux et murs de terrasse).
- 7 Entre 100 et 75 av. J.-C., les sols situés au nord de la voie principale sont soumis à une véritable entreprise d'aménagement qui se traduit par une mise en terrasses du substrat, après évacuation du sol hydromorphe (Fig. n°1 : Plan cumulé des vestiges des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. sur le site de la ZAC des Halles). Ce terrain est recouvert par un apport massif de terres humifères (un néo-sol) qui conserve le profil artificiel donné au substrat et traduit une volonté d'amélioration des sols. Ces terrasses successives sont séparées par des talus peu élevés, mais pouvant localement atteindre un mètre. Au nord, on note le creusement de plusieurs fosses qui ont été interprétées comme des silos, mais certaines peuvent toutefois correspondre à des trous de plantation. La construction de plusieurs murs, qui marquent des limites de parcelles, permet également de restituer des champs de taille relativement réduite. Enfin, ce nouveau paysage rural, conçu par l'homme, est mis en relation étroite avec l'eau par le biais d'un réseau de canaux et aqueducs, en rapport avec des aménagements hydrauliques complexes (étranglements, vannes, bassins...) qui témoignent d'une parfaite maîtrise des techniques d'irrigation agricole (par ruissellement et par élévation). Ce réseau est alimenté, non pas par les eaux zénithales, mais par une prise connectée directement à l'effluent de la Fontaine, issu de la source pérenne située plus à l'ouest.
- 8 La fouille du boulevard Gambetta (1992) a apporté quelques compléments intéressants la restitution de l'extrémité nord du système agricole : terrasses étagées, fosses oblongues (ensilage semi-enterré) et silos cylindriques (Fig. n°2 : Plan de détail des vestiges reconnus lors de l'intervention dites des Trémies des Halles (boulevard Gambetta). En haut, relevé des traces d'aménagements agraires du I^{er} s. av. J.-C. (terrasses et silos). En

bas, coupes de deux silos cylindriques). L'effluent de la source de la Fontaine, ayant subi les effets destructeurs d'un fossé médiéval et moderne (voir infra), n'a pas pu être observé, en revanche.

- 9 L'opération de 1990 avait montré que, dans le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C., un atelier de potiers était implanté dans ce secteur jusqu'alors exclusivement réservé à des activités agricoles (deux fours circulaires à pilier central voués à la fabrication d'olpes et d'urnes bi-ansées à pâte claire). Celle de 1992 a permis d'y ajouter un mur isolé.

L'urbanisation augustéenne et ses suites

- 10 Ce n'est qu'aux alentours immédiats du changement d'ère (dans les années -10 à +15 apr. J.-C.) que le site est gagné par la ville (Fig. n°3 : Plan restitué de la ZAC des Halles vers la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Chaque lettre désigne un ensemble bâti distinct). Les deux rues antérieures, bien que transformées (égouts collecteurs), sont maintenues dans leur fonction et dans leurs limites. Elles définissent ainsi trois îlots, dont aucun n'a été appréhendé dans sa totalité, et qui vont être progressivement lotis par une dizaine d'unités distinctes (A à J) : maisons urbaines mais aussi thermes publics d'époque flavienne. La campagne de 1992 a surtout concerné la partie nord de l'ensemble dit B et des thermes publics (Fig. n°4 : Plan de détail des vestiges du Haut-Empire reconnus lors de l'intervention dites des Trémies des Halles (boulevard Gambetta) : murs et sols des maisons B-est et B-ouest, aqueduc lié aux thermes) et (Fig. n°5 : Évolution de l'îlot nord de la ZAC des Halles. 1 : autour du changement d'ère ; 2 : vers la fin du I^{er} s. apr. J.-C. ; 3 : vers la fin du II^e s. apr. J.-C.).
- 11 À l'issue des observations très limitées faites en 1990, l'ensemble des vestiges situés au nord de la *domus* A et au nord-ouest des thermes avait été assimilé à une seule et même maison alors baptisée *domus* B. Les informations recueillies en 1992 permettent d'étendre le plan de cette unité sur près de dix mètres vers le nord mais oblige également à revenir sur les interprétations initiales. En effet, à la lecture des nouveaux plans, il semble pertinent de conclure désormais à l'existence non plus d'une, mais bien de deux maisons.
- 12 La première de ces maisons regroupe les espaces B1, B2 et B3. Une cour-jardin (B1), dont la longueur (ou la largeur) totale atteint 11,50 à 12 m, est entourée par une galerie dont trois branches sont désormais connues. La première (B2) est marquée par un *terrazzo* décoré de tesselles jaunes. La deuxième (B3) est pourvue d'un *opus signinum* blanc décoré de tesselles noires. La troisième branche (B11) n'est attestée sûrement que dans le deuxième état. Ces aménagements sont mis en place autour du changement d'ère. Dans le courant du dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C., l'espace ouvert B1 est doté d'un vaste bassin, observé en coupe, et peut-être d'un puits. La galerie B2 voit son sol initial totalement détruit pour céder la place à un pavement mosaïqué bichrome (bleu et blanc). On ne dispose d'aucune information pour évoquer l'évolution de ce vaste jardin (B1), bordé d'une galerie à péristyle (B2, B3 et B11), à compter du début du II^e s. apr. J.-C.
- 13 La seconde maison réunit, dès le changement d'ère, les espaces B4 à B7 et B11 qui sont des pièces d'habitation, ainsi que les espaces B8, B9 et B10, qui signalent une nouvelle cour bordée de galeries. Ces dernières, repérées en 1992, sont très arasées. En 1990, la pièce B4 n'était connue que par un *terrazzo* monochrome blanc dont la limite nord n'avait pu être reconnue. Dans son prolongement, un *terrazzo* à motif de croisettes, installé à la même altitude, a pu être relevé en 1992. Cette observation implique la restitution de deux pièces

distinctes (B4 et B7), chacune d'environ 9,60 m, séparées par une cloison ou un mur. La pièce B5, désormais complète, couvre 42 m² et dispose d'un sol de *terrazzo* blanc à décor linéaire de tesselles noires. Une dernière pièce (B6) a livré les maigres reliquats d'un *terrazzo* mal construit.

- 14 Dans un deuxième état, à l'époque flavienne, cette maison est en partie au moins annexée aux thermes publics alors construits à l'est. Cette perte d'identité se traduit par la destruction de l'espace B6, pour ménager un passage à un aqueduc alimentant en eau la piscine du complexe balnéaire, et par l'arasement du mur séparant B4 et B5 ainsi que par le remblaiement de ces pièces. Le secteur ainsi détruit pourrait désormais servir de « zone de service » liée à l'entretien de l'aqueduc. La fouille du prolongement de ce dernier en 1992 a permis de confirmer que le fond du canal était bien dallé, ce qui n'avait été que supposé en 1990. En second lieu, elle corrobore l'altitude d'arrivée au nord – établie, dès 1990, à 45,85 m –, ainsi que la largeur du canal, soit 0,90 m. Enfin, le tronçon relevé s'interrompt, au nord, sur un gros massif de maçonnerie dont le sommet est occupé par un niveau de mortier de chaux calcité. Cette construction particulière pourrait être interprétée comme un château d'eau intermédiaire entre le *castellum* et les thermes. Enfin, un troisième état, daté de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. ou du début du III^e s. apr. J.-C. et surtout perçu en 1990, entraîne de nouvelles modifications des thermes, mais aussi de cette maison.

L'évolution tardive (III^e s. – VI^e s. apr. J.-C.)

- 15 À l'exception des thermes, dont une large partie paraît abandonnée dès la seconde moitié du II^e s. ou le début du III^e s., plusieurs indices ténus laissent supposer que l'habitat, dans son ensemble, s'est maintenu au moins jusqu'aux environs des années 300-350 apr. J.-C., dans le cadre du bâti du Haut-Empire, mais sous des formes presque impossibles à restituer. L'abandon définitif s'inscrit entre le milieu du IV^e s. et le courant du V^e s. et se traduit par des activités de récupération de matériaux et, probablement, par des activités agro-pastorales. L'intervention menée en 1992 a apporté quelques éléments nouveaux, notamment sur les remblais de nivellement tardifs. Dès 1990, on avait pu noter l'existence d'un tel remblai, épais de 0,50 m, sur l'ensemble des îlots sud. Cette rectification générale de la topographie, datée des années 400-450, était également perceptible, bien que sur de moindres épaisseurs, dans l'îlot nord. L'opération de 1992 a permis d'observer, immédiatement sous l'actuel boulevard Gambetta, un remblaiement massif, partiellement associé à une reprise de la pédogenèse, sur une hauteur totale minimum de 1,80 m. Ces remblais, apparemment ramenés dans le courant du V^e s., recouvrent les vestiges des maisons B-est et B-ouest. Leur sommet, reconnu directement sous le béton actuel de la contre-allée du boulevard, surplombe de près de deux mètres la surface moyenne de même période qui masque les restes de la maison A. De cette différence de cote, il découle que les remblais vus sous le boulevard marquent l'existence d'un probable talus, peut-être destiné à protéger les terrains des écoulements d'eau en provenance des pentes des collines amont.

Les temps médiévaux et modernes

- 16 La fouille de 1990 avait conclu à l'absence de tout vestige, mobilier ou immobilier, entre la première moitié du VI^e s. et le début du XIV^e s. Cette friche urbaine, dont il devait exister

bien d'autres exemples dans la ville médiévale, est cependant encore traversée par la rue est-ouest. Le revêtement de cette dernière (un dallage monumental) est d'ailleurs toujours celui installé vers la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Quant à l'égout sous-jacent, il n'est définitivement colmaté qu'au début du XIV^e s., alors que le secteur est à nouveau bâti. Cette réurbanisation progressive se traduit par la construction d'un habitat bien structuré, dont certaines parties présentent un aspect assez luxueux, comme l'attestent des fresques découvertes sur un des murs encore en élévation après démolition. C'est également en ce tout début du XIV^e s. que l'Agau – canal à ciel ouvert relié à la source de la Fontaine – ainsi qu'un système de biefs liés à un moulin sont mis en place sur le tracé de l'actuelle rue Nationale. C'est en bordure de ce même Agau, que de nombreux vestiges liés à des ateliers de teinturiers ont pu être dégagés.

- 17 L'intervention complémentaire de 1992 a permis d'étoffer les informations concernant ces périodes. Un four de grande taille (2,20 m de diamètre), arasé sous la sole de fonctionnement, est construit avec des briques d'adobe et des pilettes d'hypocauste récupérées dans les thermes voisins. Il paraît bien n'avoir été utilisé qu'une fois pour fondre un objet en bronze de grande taille ; ce qui paraît confirmé par les coulées observées. En plan, il s'apparente à des exemples de fours utilisés pour la réalisation de cloches. Faute de mobilier caractéristique, il doit être situé dans un large intervalle chronologique compris entre le V^e s. et le début du XIV^e s.
- 18 Plus important est le fait que, pour la première fois à Nîmes, un tronçon de la courtine de l'enceinte médiévale de la ville a pu être observé sur une vingtaine de mètres de long, dans des conditions d'intervention toutefois rendues difficiles par la présence voisine d'un vaste égout collecteur actuel.
- 19 C'est en 1015 que les sources historiques font pour la première fois mention d'un « mur neuf le long du Champs-de-Mars », à proximité de la maison Carrée. Il s'agit sans doute là d'une réalisation ponctuelle puisqu'il faut attendre 1194 pour que le comte Raymond de Toulouse confirme à la ville de Nîmes le droit de s'enclore. Il préconise, à cette même occasion, la restauration de tronçons fortifiés à une époque ancienne. L'origine de l'enceinte conservée dans la trame urbaine, au travers des boulevards Courbet, Gambetta et Hugo, doit être, sans aucun doute, associée à ce document qu'il est toutefois plus raisonnable de considérer comme l'officialisation d'un processus de clôture en cours d'aboutissement et non comme un acte de fondation à proprement parler (Huard, R. (dir.). 1982.).
- 20 La portion reconnue sous le boulevard Gambetta s'apparente à un mur d'escarpe maçonné, fondé « en appui » côté sud, et dont le parement nord, construit en petit appareil de moellons calcaires régulièrement assisés et liés au mortier, affecte, au tiers de la hauteur conservée (3,50 m), un léger glacis. La largeur totale de l'ouvrage est de 1,50 m au sommet et d'environ 2,20 m à la base. Le fossé qui le longeait, perturbé par des aménagements ultérieurs, peut être, selon toute vraisemblance, restitué sous la forme d'un vaste creusement est-ouest profond de 5 m et large de 20 m. Aucun mobilier ne peut être rattaché directement à la construction de l'enceinte, mais les fragments de céramiques recueillis dans le comblement du fossé ou aux abords de la courtine sont, pour les plus anciens, datables de l'extrême fin du XIII^e s. ou de la première moitié du XIV^e s.
- 21 Dans le fossé, des fondations de moulins datées des XIV^e s. – XVI^e s., ont été reconnus par l'intermédiaire d'un sondage linéaire large de seulement 3 m. Deux états successifs ont pu

être proposés : le premier correspondant à un probable moulin à aube ; le second est matérialisé par des murs, des meules en réemploi ainsi qu'un bief.

- 22 Entre 1625 et 1628, le général en chef des Calvinistes, Rohan, double le rempart médiéval par une nouvelle ligne de fortifications dite « enceinte de Rohan ». Le plan des fortifications de la ville de Nîmes avant la paix de 1629 montre, au nord de la ville et en avant de la rue de Corconne, un des bastions de cette enceinte. C'est sans doute à ce dernier que doivent être rattachés des murs épais ainsi qu'un égout, reconnus sur une faible emprise. L'édit de paix de juillet 1629 exige que ces fortifications soient « démolies et rasées de telle sorte qu'il ne demeure aucune pierre des fondements, trace ni vestiges d'icelles... ». Dès le début de l'année 1630, les démolitions commencent et progressivement, les ponts et les fossés du tour de ville sont rétablis. En 1688, un nouveau remaniement des fortifications, suscité par la construction de la citadelle (actuelle université du fort Vauban), entraîne la démolition du flanc nord de l'enceinte médiévale. À son emplacement, est créée la première promenade nîmoise, le Cours (futur boulevard Gambetta) (Huard, R. (dir.). 1982.). L'épaisseur de remblais observée au-dessus des vestiges de l'enceinte Rohan (entre 3,50 et 4 m) témoigne du comblement du fossé médiéval en 1688. La première surface de circulation du Cours qui le remplace pourrait être reconnue au travers d'un cailloutis très compact qui scelle le sommet de ce remblai. Ce niveau peut d'ailleurs être mis en relation avec une fosse, peut-être caractéristique d'un trou de plantation d'arbre de même époque. L'aménagement d'un vaste collecteur au XIX^e s. complète l'image de l'évolution de ce secteur de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

- Manniez, YvesMonteil, Martial. 1992 : *Mémoire retrouvée d'un quartier, Archéologie aux abords des halles de Nîmes*, Gap, AFAN, 34 p.
- Abauzit, PierreFeugère, Michel. 1993 : « La correspondance au I^{er} s. av. J.-C., les boîtes à sceau en forme de bourse », in Monteil Martial (dir.), p. 305-306.
- Brien, Françoise. 1993 : « Les coquillages marins », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 264-266.
- Chabal, Lucie. 1993 : « Étude anthracologique », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 242-245.
- Darmon, Jean-Pierre. 1993 : « Les mosaïques de la ZAC des Halles », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 109, 120 et 132.
- Feugère, Michel. 1993 : « Une étiquette inscrite en plomb », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 301-305.

Feugère, MichelManniez, Yves. 1993 : « Le petit mobilier », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 267-298.

Gardeisen, Armelle. 1993 : « L'alimentation carnée à Nîmes (entre 150 av. J.-C. et 400 apr. J.-C.) », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 245-257.

Ginouvez, Olivier. 1993 : « La renaissance du quartier des Halles : une œuvre médiévale relativement tardive (XIII^e s. - XIV^e s.) », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 187-198.

Ginouvez, Olivier. 1993 : « Un quartier de teinturiers au coeur de la ville moderne », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 199-209.

Guiraud, Hélène. 1993 : « Les intailles », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 299-300.

Manniez, Yves. 1993 : « Les niveaux romains tardifs », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 167-185.

Manniez, YvesRecolin, Anne. 1993 : « Le domus A : une unité originale dans le paysage urbain nîmois », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 93-104.

Monteil, Martial. 1993 : « Introduction générale », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 11-28.

Monteil, Martial. 1993 : « Voirie, collecteurs et urbanisme », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 137-166.

Monteil, Martial (dir.). 1993 : *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, 322 p.

Monteil, MartialRecolin, Anne. 1993 : « Des vestiges d'habitat au sud de la voie principale », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 125-135.

Monteil, MartialRecolin, Anne. 1993 : « Les thermes publics », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 113-124.

Potay, Corinne. 1993 : « Approche historique du quartier des teinturiers et de son environnement », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 211-231.

Poupet, PierreSauvage, LaurentMonteil, Martial. 1993 : « La campagne avant la ville », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 29-79.

Sauvage, Laurent. 1993 : « Une installation de potiers du troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 81-91.

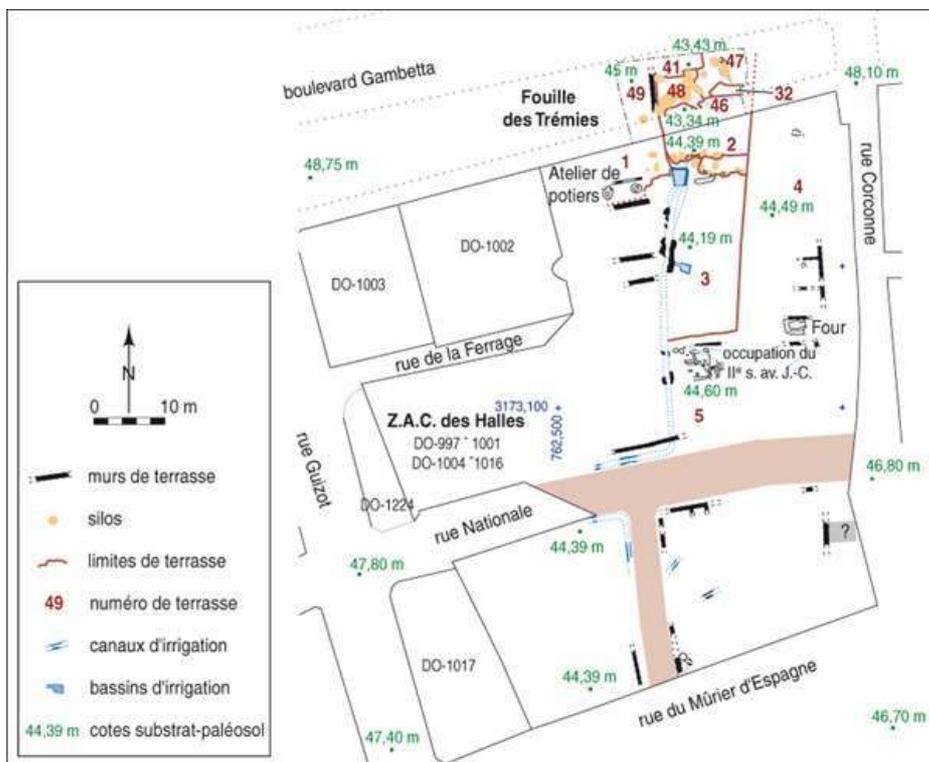
Sauvage, Laurent; Recolin, Anne. 1993 : « La domus B : étude de la partie sud », in Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Nîmes, École antique de Nîmes, suppl. au *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 1, p. 105-112.

Huard, R.. 1982 : *Histoire de Nîmes*, Edisud, 422 p.

Huard, R.. 1982 : *Histoire de Nîmes*, Edisud, 422 p.

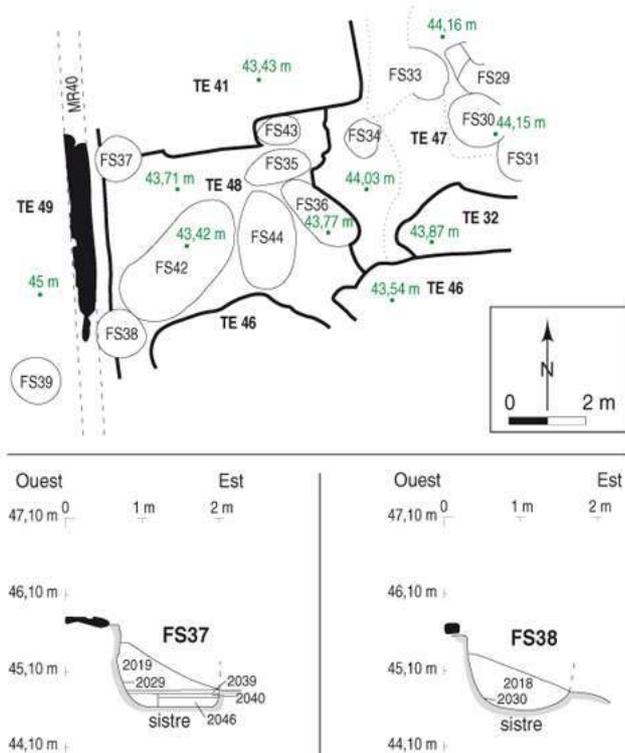
ANNEXES

Fig. n°1 : Plan cumulé des vestiges des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. sur le site de la ZAC des Halles



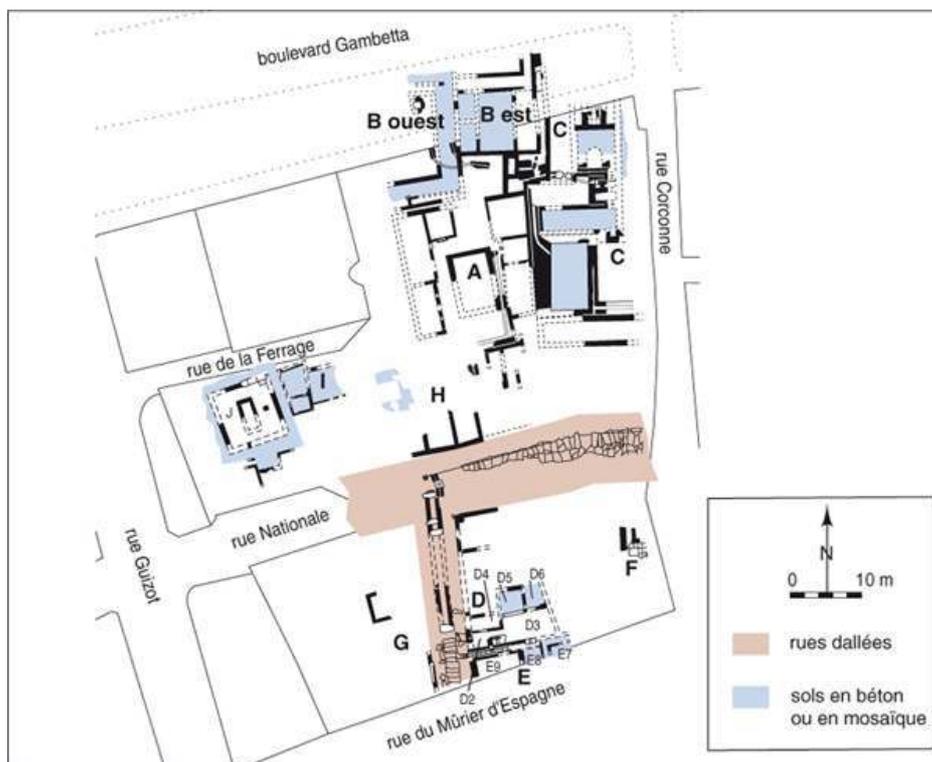
Auteur(s) : Monteil, Martial ; Recolin, Anne. Crédits : ADLFI - Monteil, Martial ; Recolin, Anne (2004)

Fig. n°2 : Plan de détail des vestiges reconnus lors de l'intervention dites des Trémies des Halles (boulevard Gambetta). En haut, relevé des traces d'aménagements agraires du 1er s. av. J.-C. (terrasses et silos). En bas, coupes de deux silos cylindriques



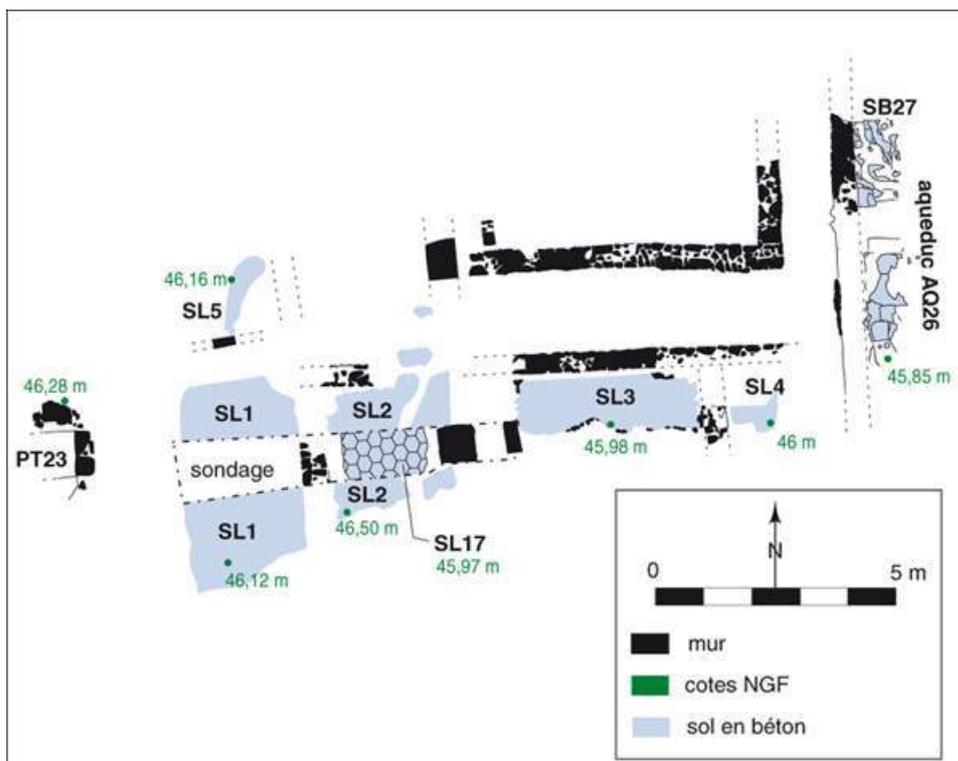
Auteur(s) : Monteil, Martial ; Re Colin, Anne. Crédits : ADLFI - Monteil, Martial ; Re Colin, Anne (2004)

Fig. n°3 : Plan restitué de la ZAC des Halles vers la fin du 1er s. apr. J.-C. Chaque lettre désigne un ensemble bâti distinct



Auteur(s) : Monteil, Martial ; Reclin, Anne. Crédits : ADLFI - Monteil, Martial ; Reclin, Anne (2004)

Fig. n°4 : Plan de détail des vestiges du Haut-Empire reconnus lors de l'intervention dites des Trémies des Halles (boulevard Gambetta) : murs et sols des maisons B-est et B-ouest, aqueduc lié aux thermes



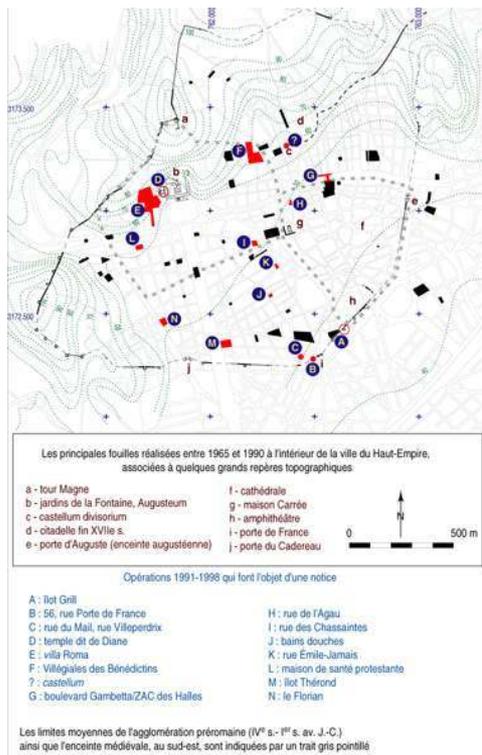
Auteur(s) : Monteil, Martial. Crédits : ADLFI - Monteil, Martial (2004)

Fig. n°5 : Évolution de l'îlot nord de la ZAC des Halles. 1 : autour du changement d'ère ; 2 : vers la fin du I^{er} s. apr. J.-C. ; 3 : vers la fin du II^e s. apr. J.-C.



Auteur(s) : Monteil, Martial ; Recolin, Anne. Crédits : ADLFI - Monteil, Martial ; Recolin, Anne (2004)

Fig. n°6 : En noir, les principales fouilles réalisées entre 1965 et 1990 à l'intérieur de la ville du Haut-Empire, associées à quelques grands repères topographiques



Auteur(s) : Monteil, Martial. Crédits : ADLFI - Monteil, Martial (2004)

INDEX

Index géographique : Languedoc-Roussillon, Gard (30), Nîmes

Index chronologique : République romaine, Haut-Empire, Temps Modernes

operation Sauvetage urgent (SU)

AUTEURS

MARTIAL MONTEIL

AFAN